

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**PLAINE DE VACANCES 2010**



Je soussigné(e) .....  
(père, mère, tuteur)

Tél/Gsm : .....

Adresse : .....

Courriel .....

déclare inscrire mon/mes enfant(s) : (Chaque case cochée correspond à une unité !)

Nom Prénom	Né(e) le	5-9/07	12-16/07	19-23 /07 (4 jours ⇒ -4€)	26-30 /07
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

et verse les frais d'inscription de ..... € (..... unités x ..... €)

Nom, adresse et **n° de compte** du RESPONSABLE DU PAIEMENT DE L'INSCRIPTION

**(Les attestations fiscales et mutuelle seront communiquées le dernier jour de plaine)**

Prix	Gesvois <sup>1</sup>	non-Gesvois <sup>1</sup>
1 unité	45,00 €	55,00 €
2 à 4 unités	38,00 €	48,00 €
5 à 8 unités	32,00 €	42,00 €
9 unités et +	29,00 €	39,00 €

Mon enfant bénéficie du tarif réduit <sup>1</sup>

Je ne souhaite pas que des photos de mon/mes enfants prises dans le cadre de la Plaine de vacances soient utilisées par la Commune de Gesves ou l'asbl Coala pour illustrer les revues et tracts qu'ils éditent.

J'ai reçu le R.O.I. et adhère au projet  
de la plaine de vacances  
Date et Signature

*Réservé P.O. :*  
*Pour acquit, reçu la somme de*

**Les inscriptions seront prises prioritairement le samedi 29 mai 2009  
de 9h à 17h en la salle de gymnastique de l'école de l'Envol.  
De 9 à 13h, nous prendrons exclusivement les inscriptions des enfants « gesvois » <sup>1</sup>**

**Munissez-vous**



1. de la présente fiche d'inscription
2. d'une fiche médicale complétée par enfant<sup>2</sup>
3. des éventuelles annexes relatives au transport<sup>2</sup>
4. du montant lié à la PAF (Liquide ou Proton)

Vous recevrez immédiatement sur place la confirmation indispensable à la participation de tout enfant à la plaine 2010. Après le 23 mai, en fonction des places disponibles, les inscriptions pourront être faites à l'administration communale (Elise Debois - 0485/603 292.) les lundis et mercredi de 14h à 17h30.

<sup>1</sup> Bénéficient du tarif réduit les enfants dont un parent est domicilié à Gesves ou qui fréquentent une école à Gesves ainsi que ceux dont un parent travaille à l'administration communale.

<sup>2</sup> Ces documents sont disponibles à l'administration communale ainsi que sur le site [www.gesves.be](http://www.gesves.be)